

Quelle démarche pour évaluer les potentialités de gestion concertée des ressources naturelles en périphérie d'une aire protégée? : une approche testée autour du Parc National de Zakouma (Tchad)

Constant MBAILASSEM

Coordonnateur

Association des Jeunes pour la Protection de l'Environnement au Tchad (AJPE-TCHAD), Tchad

Laurence HANON

Ir. Agronome, Université libre de Bruxelles, Belgique

Constant MBAILASSEM : Constant MBAILASSEM est titulaire d'une Maîtrise de Géographie de l'Université de Bangui. Ces recherches sont portées sur la problématique de la conservation de la biodiversité dans les zones de production agricole et pétrolière en Afrique centrale. Il est contrôleur environnemental sur le site pétrolier de Doba (Tchad). Il est aussi professeur de rang magistral en géographie agricole à l'institut AVD et STAF à N'djamena et est, par ailleurs, Jeune reporter Mediaterrre de la Francophonie.

Résumé

Cette recherche a pour objectif de tester les possibilités de gestion concertée des espaces de végétation naturelle en périphérie d'une aire protégée du sud-est du Tchad, le Parc National de Zakouma.

L'hypothèse que nous posons est la suivante : les initiatives de gestion menées dans une approche participative au niveau des zones d'influence des aires protégées n'intègrent pas suffisamment certains paramètres d'ordre institutionnel, écologique et socioéconomique. Une fois ces paramètres identifiés, leur prise en compte dans les schémas d'évitement/résolution des conflits liés à la gestion des ressources naturelles favorise l'intégration des enjeux de conservation et de développement durable dans la zone d'influence d'une aire protégée. L'identification de ces paramètres dans le contexte particulier de Zakouma s'articule autour de deux grands axes de recherche :

* La mise en évidence des besoins réels de gestion des espaces de végétation naturelle périphériques à l'aire protégée. En effet, la mise en place d'un système de gestion concertée des ressources naturelles dans la zone d'influence d'un Parc national, n'a de raison d'être que si elle va dans le sens d'une limitation des pressions humaines sur l'aire protégée. Sur la base de la cartographie des formations végétales naturelles et de leurs usages, le potentiel actuel de ces formations végétales en tant que « zone tampon » du Parc peut être évalué de la manière suivante :

- i.) identification des diverses associations végétales naturelles en présence, et de leur distribution en termes d'occupation du sol, comparativement aux zones agricoles;
- ii.) localisation des zones pouvant être concernées par l'extension des activités humaines et l'évaluation du potentiel des zones de végétation naturelle à ne pas faire l'objet de défrichements.

* L'évaluation des potentialités en termes de concertation entre les groupes d'acteurs en présence au sujet de l'utilisation des espaces de végétation naturelle.

Une fois les besoins de gestions identifiés dans une perspective de conservation de l'environnement naturel, le degré de leur compatibilité avec les intérêts humains à divers niveaux de pouvoir doit être évalué en fonction des critères suivants :

- i) Typologie des acteurs ou groupes d'acteurs investis d'un pouvoir sur l'exploitation du sol et l'évolution du milieu naturel de la périphérie du Parc;
- ii) Mise en évidence pour chaque type d'acteur des enjeux associés à la conservation, l'exploitation ou la reconversion des zones de végétation naturelle;
- iii) Évaluation du degré de convergence des différentes parties prenantes potentiellement impliquées dans une démarche de gestion concertée des ressources végétales.

Cette démarche doit permettre de mesurer la faisabilité d'un plan de gestion concertée « optimal », devant concilier intérêts environnementaux et sécurisation des populations humaines de la périphérie de l'aire protégée. L'étude du contexte particulier de Zakouma nous permet de dégager une approche et des méthodes d'analyse applicables à d'autres aires protégées dans des contextes voisins.